



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2023\_129

Envoyé en préfecture le 21/12/2023  
Reçu en préfecture le 21/12/2023  
Publié le 21/12/2023  
ID : 048-214800393-20231205-D\_2023\_129-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois et le cinq décembre,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX, Maire.

9 Présents : Catherine BOUTIN, Claire CORDESSE, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ, Christian MOLANDRE, Philippe ROCHOUX.

6 Absents excusés : Colette CROUZET ayant donné pouvoir à Manuel MARTINEZ, Marie-José GUILLEMETTE, Annick MALAVIOLLE ayant donné pouvoir à Jérôme JACQUES, Manuel PAGES ayant donné pouvoir à Vincent LACAN, Lydie ROUJON, Philippe MIQUEL ayant donné pouvoir à Philippe ROCHOUX.

Secrétaire de séance : Catherine BOUTIN.

### **Objet : subventions associations pour location de salles**

Monsieur le Maire rappelle la délibération D\_2023\_031 du 30 mars 2023 décidant d'attribuer une subvention aux associations chanacoises lors de la location de salles et ce dans le but d'encourager leurs activités.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

VOTE l'attribution des subventions suivantes :

Association	Montant	Manifestation	
		Date	Objet
APE Ecole Publique	700 €	9/6/23	Fête de l'école
APEL Marie Rivier	700 €	17/06/23	Fête de l'école
APEL Marie Rivier	700 €	7/10/23	Bal + repas
Le Roc de la Lègue	700 €	28/10/23	Course VTT
APEL Marie Rivier	350 €	19/11/23	Bourse aux jouets
APE Ecole Publique	350 €	26/11/23	Loto

La secrétaire de séance, Catherine BOUTIN	Le Maire, Philippe ROCHOUX